

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 5 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

Les manœuvres dans l'Est

Brienne, 1^{er} septembre.

Le général de Gallifet a réuni, hier soir, à dîner, à l'hôtel de la Croix-Blanche, tous les officiers de son état-major. Il avait également invité M. Gabriel Bonvalot, le célèbre explorateur qui est né à Brienne où il habite.

Dès hier soir, les bureaux de l'état-major ont commencé leurs travaux et ont procédé à la vérification des programmes des manœuvres qui doivent avoir lieu du 3 au 5.

Le général Brault, chef d'état-major du général de Gallifet, est arrivé ce matin à 6 heures.

Le général de Gallifet entend laisser la plus grande latitude aux deux chefs de corps. Cependant il désire vivement que le combat ait une réelle envergure ; il veut assister à toutes ses phases et en tirer les conclusions qu'elles comporteront. Dans ces conditions le combat, commencé le 4 au matin, ne pourrait guère se terminer, d'après les personnes compétentes, avant quatre ou cinq heures de l'après-midi.

Le 5 septembre, le 5^e et le 6^e corps, formant ensemble l'armée de l'Ouest, se dirigeront sur l'armée de l'Est et le général Saussier prendra la direction des manœuvres.

Service d'approvisionnement

Hier matin a été installé, pour la première fois aux abattoirs de la ville, le service d'approvisionnement en viande de la brigade d'infanterie de marine et du 19^e bataillon de chasseurs.

L'intendance a traité pour cette partie de l'armée avec les bouchers de Verdun qui suivent ces opérations et dont la mission consiste à faire venir des bestiaux en quantité suffisante, de les abattre et de les livrer ensuite en détail aux officiers d'administration. Ces bouchers ont établi sur divers points de la région des parcs spéciaux renfermant un certain nombre de têtes, afin d'avoir toujours de la viande fraîche à fournir. Les bœufs sont envoyés du Nord, de l'Est et des environs de Lyon.

Le débit de matin a eu lieu assez rapidement. Chaque fourrier était accompagné de quatre hommes, porteurs de grands sacs de toile pour mettre les morceaux de viande qu'ils recevaient. Les uns touchaient 50 kilogrammes, les autres

60, suivant leur compagnie. Ils donnaient en échange un bon signé de l'officier d'administration.

Le prix auquel le marché a été conclu est de 1 fr. 45 par kilo, et reste uniforme pour toute la durée de la campagne. Les bouchers précéderont toujours la colonne de 24 heures afin de régler les difficultés de détail.

Toutefois, il est entendu qu'à un moment donné le général Saussier invitera l'intendance tout à fait à l'improviste à faire face immédiatement et à l'aide de ses seules ressources, à tous les besoins de l'armée.

Chaumont, 1^{er} septembre.

Le général Davoust étant arrivé, l'état-major de l'armée est maintenant complet.

Depuis, toutes les gares de la région des manœuvres des 7^e et 8^e corps sont occupées militairement.

Les états-majors ont gagné leurs cantonnements avec les services administratifs permanents.

On est entré dans la période d'activité qui ne laisse plus de loisir que pour le repos réparateur. Toutefois, la cordialité de la population s'exprime de toutes façons.

Andelot, 1^{er} septembre.

La concentration des troupes est terminée ; les derniers régiments viennent de rejoindre leurs cantonnements dans les 7^e et 8^e corps. L'accueil qu'ils reçoivent chez les habitants est très cordial. Il n'y a pas le plus petit village que les troupes doivent traverser qui ne soit pavoisé comme au jour de la fête nationale. Les services auxiliaires, postes, télégraphes, trésorerie, s'organisent pour fonctionner dès demain sur les routes.

On n'aperçoit plus que quelques détachements, mais partout des estafettes, des convois d'approvisionnement, etc.

L'état moral des troupes est excellent ; on peut dire qu'elles apporteront de l'entrain dans les manœuvres.

Bar-sur-Aube, 2 septembre.

Les 8^e et 9^e dragons sont attendus aujourd'hui, ce sont les seuls régiments dont la présence à Bar-sur-Aube soit certaine. Le maire pensait avoir à loger des effectifs beaucoup plus considérables, et des travaux auxquels il s'était livré, il résultait que 12 ou 13,000 hommes pouvaient aisément être cantonnés dans la ville ; on est donc bien loin de compte. Mais l'autorité a, sans doute, voulu dégager le quartier général. C'est ce qui a été fait à Brienne, où très peu de soldats sont cantonnés dans la ville même.

Brienne-le-Château, 2 septembre.

A midi, les réservistes devront être incorporés dans leurs régiments respectifs et ceux-ci devront prendre les cantonnements qui leur ont été indiqués.

On continue à travailler dans les états-majors des deux armées de l'Est et de l'Ouest l'élaboration du programme des opérations auxquelles devront prendre part les quatre corps.

En ce qui concerne l'armée de l'Est, les 7^e et 8^e corps se mettront en marche le 3 au matin, afin de se livrer combat. Ils coucheront le soir, le 7^e au nord de Chaumont, le 8^e près de Châteauevillain, et, par conséquent, à une dizaine de kilomètres l'un de l'autre.

Le 4 au matin, la bataille s'engagera à côté de Semoutiers-Monjean.

Pour l'armée de l'Ouest le programme est sensiblement le même. Aucune escarmouche n'aura lieu le 3, l'offensive est définitivement fixée au lendemain 4. L'hypothèse est la suivante :

Deux armées sont en marche. La première (5^e corps) occupe Troyes, la seconde (6^e corps) occupe Vitry. Leurs deux brigades de cavalerie envoyées en éclaireurs signalent mutuellement la présence de l'ennemi.

L'avant-garde du 5^e corps se trouve alors à Piney et celle du 6^e à Jigny-au-Bois. A ce moment, le 5^e corps reçoit l'ordre de son général en chef de s'emparer du passage de l'Aube, vers Lesmont, et de rejeter l'ennemi du côté du nord.

Le 6^e corps se porte à sa rencontre et s'il a passé l'Aube il tente de le rejeter au sud.

La jonction s'opérera ainsi naturellement le soir même, après la bataille et, le 5, le général Saussier prendra la direction des manœuvres.

Bar-sur-Aube, 2 septembre.

Le général de Miribel est arrivé à une heure et demie à Bar-sur-Aube, accompagné du général de Boisdeffre, aide-major général, qui doit, le 10 septembre, prendre le commandement de l'ennemi figuré contre lequel marcheront les quatre corps d'armée, sous la direction du général Saussier.

Chaumont, 3 septembre.

La prévôté a commencé ses fonctions.

Des gens ayant l'allure de touristes et qu'on observait depuis quelque temps, ont été interrogés. Du reste, en mettant de côté les correspondants de journaux, les étrangers sont fort rares.

Il paraît certain que l'armée n'est pas suivie de mercantils. Le général de Négrier a donné l'ordre de ne pas les tolérer dans son corps. Il est très sévère aussi pour les officiers. Il tient à ce qu'ils vivent comme si on était en état de guerre.

Pour les officiers, sous son commandement

venus de Châlons, le général de Négrier exigeait que, dans les grandes haltes, ils mangéssent sur le pouce et sans s'asseoir.

Conflit à Marseille

Certains journaux de Marseille s'étant plaints à diverses reprises du refus de l'admission des malades dans les hôpitaux, les internes ont tenu à dégager leur responsabilité par une note parue dans la presse locale.

La publication de cette note fut aussitôt suivie d'une mesure disciplinaire consistant dans la suspension du traitement pendant trois mois et la suppression des sorties du soir ; cette mesure atteignit tous les internes de l'hôpital de la Conception.

Ceux-ci refusant de se soumettre à la seconde partie de la punition, ont demandé qu'elle fût rapportée, en déclinant toute responsabilité dans le cas où l'administration, persistant dans ce refus, ils se verraient obligés d'abandonner le service des malades.

L'administration des hospices maintenant l'intégralité de la punition, tous les internes viennent d'adresser collectivement leur démission au président de la commission administrative des hospices.

Les services médicaux sont donc en souffrance. Tous les externes et tous les étudiants appuient les revendications de leurs camarades, lesquels se sont assurés également par lettre le concours des internes et étudiants des autres villes.

Le conflit en est là.

Les espions Allemands

L'Agence Havas annonce qu'une enquête est ouverte, à Roubaix, contre les industriels allemands qui se sont introduits par effraction dans les ateliers de teinturerie et d'apprêts, ont coupé des échantillons et levé des plans et photographies des machines.

Ce qu'il y a de grave dans cette affaire c'est que ces espions ont été introduits par des ouvriers allemands naturalisés Français.

Par cet incident, on peut juger quelle confiance on doit avoir dans les Allemands qui briguent l'honneur de devenir Français.

C'est afin de mieux nous espionner. Et dire que cette naturalisation est accordée par le Gouvernement sans aucun contrôle.

Les fêtes de Cauterets

La fête en l'honneur de la Russie a eu lieu lundi. Depuis samedi la ville est enguirlandée et garnie de drapeaux russes et français ; des transparents en l'honneur du czar et de l'ambassadeur,

d'oter la clef et d'aller la remettre dans la poche où il l'avait prise.

Il s'agissait maintenant de repasser devant le lit sans réveiller la jeune fille. La fin de son expédition serait-elle aussi heureuse que le commencement ? Tout portait à le croire.

Soudain, Rosa laissa échapper une faible plainte.

— Si elle ouvre les yeux et si elle crie, malheur à elle, je l'étrangle ! se dit le sinistre drôle. Heureusement, elle se retourna, toujours endormie, du côté de la rue.

Le Belge se retira silencieusement, se servit d'une seconde pince spéciale pour donner deux tours de clef à la serrure, et regagna sa chambre en murmurant :

— Bien travaillé ! ni vu ni connu, je l'embrouille ! Parlez-moi du sommeil des jennes, on tirerait le canon à côté d'eux sans les réveiller, tellement ils dorment de bon cœur ; c'est pas comme les vieux, un rien les fait sauter de leur lit, quand ils entendent une mouche voler, ils crient à l'assassin !

Il se coucha comptant prendre un peu de repos avant de décamper le lendemain à la première heure. On est matinal à l'hôtel Kléber. Dès cinq heures, il y a déjà des locataires qui partent pour aller à leur travail. Cette circonstance n'avait pas échappé à Jephke qui, l'un des premiers levés, fut l'un des premiers dehors, sans que personne remarquât son départ.

Une heure après environ, Rosa s'éveilla à son tour ; elle se leva et fit sa toilette. Comme il était trop tôt pour descendre déjeuner, elle s'approcha de la table où, la veille, elle avait écrit une lettre

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 40

SANS PEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE
A PARIS

IV

LA MÈRE FANFARE

Il se leva, en manquant, à la vue de Rosa, qui se disposait à se retirer, après avoir échangé une poignée de main avec Gobeux.

— Le coup est manqué, se dit le coquin, c'est égal, suivons tout de même la petite... on ne peut pas savoir... les hasards sont si grands !

En entrant à l'hôtel, Rosa ouvrit la porte du bureau, espérant y trouver Mme Renter. Elle ne vit que la bonne, qui dormait à moitié, et qui lui répondit en bâillant :

— Vous demandez la patronne ? elle a eu mal à la tête et s'est couchée plutôt qu'à l'ordinaire ; si vous avez à lui parler, voulez-vous que je la réveille ?

— Oh ! fit la jeune fille, si elle est malade, c'est inutile !... ce que j'ai à lui dire n'est pas si pressé, demain, il sera temps.

— A savoir !... murmura tout bas Jephke qui resté dans l'allée, avait tout entendu.

Avant de monter dans sa chambre, Rosa se rappela qu'elle n'avait plus de bougie ; elle en demanda une à la bonne. Pendant ce temps, le Belge grimpa quatre à quatre les cinq étages. Le carré du cinquième étage était obscur, on n'y allumait jamais le gaz. Il se blottit dans un coin, et attendit retenant sa respiration. Il entendit dans l'escalier le pas de Rosa qui se rapprochait. Il allait se jeter sur elle, profitant de l'ombre, quand par un hasard singulier, elle eut l'idée de faire partir une allumette avant d'entrer dans sa chambre. Une seconde après, éclairée par la flamme vacillante d'une bougie, elle introduisit la clef dans la serrure de sa porte.

Fort heureusement pour le misérable, le rayon de la lumière n'arriva pas jusqu'au coin dans lequel il se tenait caché se faisant le plus petit possible.

Quand Rosa fut entrée dans sa chambre, il sortit avec précipitation de sa cachette, traversa le carré à pas de loup et s'enferma chez lui à son tour.

V

LE VOL

L'oreille collée contre la cloison, Jephke ne bougeait pas, épiant ce qui se passait dans le cabinet voisin.

Par la porte entr'ouverte, il avait jeté la veille un regard rapide sur l'intérieur de l'étroite mansarde qui abritait Rosa. Il savait que le lit était placé le long de la séparation mitoyenne entre les deux chambres et que la table se trouvait entre la fenêtre mansardée.

Le bruit, bien léger pourtant des pas de la jeu-

ne fille arrivait jusqu'à lui. Il attendit qu'elle fut couchée, puis, lorsqu'il jugea qu'elle était endormie, il s'éloigna de la cloison, ouvrit sa porte sans bruit, et, allongeant la tête en dehors, sur le carré, prêta l'oreille pendant quelques instants.

Personne ne bougeait dans la maison ; il laissa sa porte entr'ouverte et tâta dans ses poches avant de faire un pas.

— J'ai tout ce qu'il me faut, se dit-il, un bon ouvrier ne sort jamais sans ses outils. J'aurais préféré autre chose que l'effraction, mais je n'ai ni le choix ni les moyens ni le temps d'attendre, puisque demain matin elle compte déposer son argent au bureau de l'hôtel. Il s'agit d'opérer sans douleur, et surtout de ne pas réveiller l'enfant qui dort !

Il s'avança, sur la pointe de ses pieds déchaussés, jusqu'à la porte de sa voisine, et, tirant de sa poche une pince, il l'introduisit adroitement dans la serrure. Un seconde après, il était dans la chambre de la jeune fille. Accablée par la fatigue et dans la torpeur de son premier sommeil, elle ne s'éveilla point. Par la fenêtre, un rayon de lune éclairait suffisamment la petite chambre.

Il marcha vers la malle fermée par un cadenas. Sur une chaise était posée la robe que Rosa avait ôtée avant de se coucher. Il fouilla délicatement dans la poche et s'empara d'une petite clef, puis il replia la robe avec soin et la remit où il l'avait trouvée. Il ouvrit la malle sans aucune difficulté, et, tout au fond, sous le linge et les effets dans un petit porte-feuille, découvrit quatre billets de banque de cent francs qu'il fit disparaître dans sa poche. Il remplaça chaque objet en ordre et n'oublia pas, après avoir refermé la malle,

avec des inscriptions, se dressent sur les arcs de triomphe des places principales.

A huit heures une première salve a été tirée ; à midi, une nouvelle salve et le son des cloches mises en branle donnaient le signal du départ du cortège qui s'est formé devant l'hôtel de ville.

Le cortège se rend à la villa habitée par M. de Mohrenheim ; il est précédé par la gendarmerie à cheval et la musique d'artillerie de Tarbes qu'entourent les guides à cheval ; puis suivent les orphéons et les sociétés musicales de Pau, Barèges, Oléron, Luz, St-Sauveur, etc.

Après l'exécution de l'hymne russe, le préfet des Hautes-Pyrénées présente les délégations à l'ambassadeur, et le maire lit une adresse exprimant les sentiments de tous les Français qui se pressent autour de lui pour féter la Russie dans la personne d'un de ses plus nobles représentants.

M. de Mohrenheim a répondu en exprimant sa reconnaissance pour les touchantes manifestations dont il était l'objet et a ajouté qu'il considérait comme le plus agréable devoir celui d'être auprès de son auguste souverain l'interprète des sentiments de la population de Caunteres.

La fête s'est continuée à la montagne où l'ambassadeur et sa famille se sont rendus en landau, au milieu des acclamations et de l'enthousiasme général.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

M. LARROUMET

Le roi de Serbie a visité, lundi après-midi, la manufacture des Gobelins, où il a été reçu par MM. Larroumet, directeur des beaux-arts, M. Galland, professeur à l'Ecole des beaux-arts, lui a fait visiter l'Ecole où se forment les artistes qui travaillent aux Gobelins.

Au moment où le roi quittait la manufacture, M. Larroumet lui a offert, au nom du ministre, une étude de tapisserie et une étude de mosaïque faite par les élèves.

CHEMIN DE FER

Le service du contrôle de l'exploitation technique, des lignes ci-après désignées est rattaché à l'arrondissement d'ingénieur ordinaire des mines de Rodez :

Ligne de Viessac-sous-Jallès (Aurillac), à St-Denis-les-Martels — 62 k.
De St-Denis-les-Martels à Souillac (détaché de l'arrondissement de Bordeaux) — 19 k.

LE 7^e DE LIGNE

Mercredi soir, à 4 heures, M. le colonel Delamarre a passé au 7^e de ligne la revue de départ pour les grandes manœuvres.

Après la revue, le régiment a défilé dans la cour de la caserne.

Le 7^e de ligne est parti ce matin à 4 h. 1/2, pour aller prendre part aux grandes manœuvres.

Malgré l'heure matinale, une nombreuse foule s'était rendue aux abords de la caserne, où elle a pu constater, une fois de plus, la bonne tenue et l'entrain de nos officiers et de nos troupiers.

Le 7^e est arrivé à 2 heures à Puy-l'Evêque, enlevant ardemment, par une chaleur étouffante, ses 35 kilomètres.

et s'assit, rêveuse. La fatalité devait la poursuivre depuis son arrivée à Paris. La disparition de sa tante lui ôtait le dernier appui sur lequel elle fut en droit de compter.

Partout elle espérait trouver aide et protection, elle n'avait essayé que des déceptions ou des refus ! Aurait-elle plus de bonheur dans la journée qui commençait ? Il fallait l'espérer. Cependant si elle allait demurer longtemps sans travail, il lui fallait songer à ménager ses ressources. Elle calculait que cela lui revenait trop cher de se nourrir à la crémérie, et songeait à préparer ses aliments elle-même.

— Avec quatre cent francs, on ne va pas loin à Paris ! pensait-elle.

Et, sur un bout de papier, elle se mit à aligner des chiffres, essayant d'équilibrer un budget aussi modeste que possible, pour faire durer ses économies cinq, six mois, plus longtemps même si la mauvaise chance l'y obligeait.

— En attendant, se dit-elle, mettons cet argent en sûreté, car si je venais à la perdre où si on me le volait, que deviendrais-je !

Elle ouvrit sa malle et atteignit son petit portefeuille.

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle, il n'y a plus rien !

Elle eut un assez court moment d'affolement, mais son esprit raisonnable prit très vite le dessus.

— Cherchons mieux, dit-elle, et tâchons de me souvenir... Voyons, où ai-je mis mes billets de banque après avoir payé ma place de chemin de fer ! les ai-je bien serrés dans ce portefeuille ?

Les manœuvres du 17^e corps d'armée

Nous avons publié la liste des cantonnements qui seront occupés pendant les manœuvres. Voici quelques renseignements généraux :

La 33^e division, commandée par le général de Moncets, se concentrera à Muret.

La 34^e division, commandée par le général Vincendon, se concentrera à Agen.

A partir du 7, les troupes composant la 34^e division se mettront en marche jusqu'au 10 inclus et iront à la rencontre des troupes de la 33^e division, qui auront exécuté des manœuvres similaires.

Le 11 septembre, la 33^e et la 34^e divisions se rencontreront dans les environs de Beaumont-de-Lomagne.

Les manœuvres réelles commenceront le 11. Aucun thème dans cette lutte de division contre division n'ayant été arrêté, les généraux commandant ces divisions auront la libre direction des mouvements.

MUTATION DANS LA GENDARMERIE

Par décision ministérielle du 17 courant, M. Magne, brigadier de gendarmerie à Gourdon, passe en la même qualité à la brigade de Souceyrac ;

Le brigadier Campan, de la brigade de Souceyrac, passe à la brigade de Payrac ;

Le brigadier Roche de la brigade de Payrac, passe à la brigade à pied de Gourdon ;

Le gendarme Soulié, de la brigade à pied de Gourdon, passe à la brigade de Payrac ;

Le gendarme Landes de la brigade de Souillac, passe à la brigade de St-Céré ;

Le gendarme Pujol, de la brigade de Catus, passe à la brigade de Souillac.

Toutes ces mutations ont eu lieu par convenue personnelle.

AVIS AUX RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

Le délit d'insoumission pour les réservistes et les territoriaux vient d'être exactement délimité par le ministre de la guerre, après avis du Conseil d'Etat.

Le fait de ne pas s'être rendu, le jour fixé, au lieu indiqué par les ordres d'appel ou les affiches, constitue la première faute, passible seulement d'une punition disciplinaire.

Dès lors, la faute pouvant entraîner éventuellement l'application des pénalités concernant l'insoumission (emprisonnement d'un mois à un an de prison en temps de paix, deux ans à cinq ans en temps de guerre) consiste dans le fait de ne s'être pas rendu le jour fixé, au lieu indiqué par un deuxième appel.

Toutefois, le délai d'insoumission, en temps de paix, n'expirant qu'un mois après la date fixée pour rejoindre les réservistes et les territoriaux qui n'ont pas répondu à un deuxième appel, ne pourront être déclarés insoumis et traduits devant un conseil de guerre, pour tout retard inférieur à un mois.

CHEMIN DE FER DE MOISSAC A CAHORS

La déclaration d'utilité publique du chemin de fer projeté de Moissac à Cahors est à l'ordre du jour de la Chambre, dit la *Dépêche*.

Il s'agit, on le sait, d'une voie ferrée stratégique, peu coûteuse destinée à relier Bayonne avec l'Auvergne, c'est-à-dire qui mettrait en communication directe l'est et le sud-ouest de la France.

Ce chemin intéressant non seulement l'Etat, mais aussi tout particulièrement les départements de Tarn-et-Garonne et du Lot, il importe à ces

Elle regarda dans son porte-monnaie... Rien ! Alors, perdant de nouveau la tête, elle mit sa malle sans dessus-dessous, fouillant entre les effets, secouant le lingot, inspectant tout minutieusement, reprenant vingt fois le même objet de ses mains fébriles et ne trouvant toujours rien !... Désespérée, elle descendit l'escalier nu-tête et en taille. Elle entra rouge, bouleversée dans le bureau de Mme Reuter qui se leva inquiète aussitôt.

— Qu'avez-vous, Mademoiselle ? lui demanda la brave femme avec sollicitude, seriez-vous souffrante ?

— Non, balbutia-t-elle d'une voix étranglée, mais on m'a... on m'a volée !

— Volée !

— Dépouillée... de tout ce que je possédais !... Et maintenant que je suis sans ressources, sans asile... je n'ai plus qu'à mourir de faim ou à implorer la charité si je ne trouve pas du travail aujourd'hui même !

Et elle éclata en sanglots. Mme Reuter, très émue, lui prit les mains :

— Voyons, mon enfant... ne vous exaliez pas ainsi... votre argent se retrouvera... Je vais monter avec vous nous chercherons ensemble.

Elle la saisit doucement par la main et l'entraîna jusqu'au cinquième. A la vue de tous les effets de la jeune fille, épars sur le plancher, la propriétaire s'écria :

— Quel désordre ! Ah ! les filous ! Ils vous ont mis vos affaires dans un joli état ! Comment se fait-il que vous ne vous en soyez pas aperçue hier soir avant de vous coucher ?

— Hier, Madame, rien n'était dérangé et ce ma-

deux départements que la déclaration d'utilité publique soit votée le plus promptement possible.

Dans les discours prononcés à Gourdon et à Cahors, lors de l'inauguration officielle du chemin de fer de Cahors à Brive, le ministre des travaux publics, M. Yves Guyot, a dit que le programme de M. de Freycinet sur les voies ferrées serait complètement réalisé en 1900. Or, comme la ligne de Moissac est comprise dans ce programme, il y a lieu de croire que, eu égard à son importance stratégique et au peu de dépenses qu'elle doit nécessiter, on mettra immédiatement la main à l'œuvre, pourvu que les représentants du Lot et du Tarn-et-Garonne insistent auprès du ministre.

Une circulaire de M. Rouvier

M. Rouvier, ministre des finances, vient de transmettre, avec une délibération de la section des finances du conseil d'Etat, à tous les ministères une lettre-circulaire dans laquelle il insiste sur la nécessité de ne plus prononcer à l'avenir de mises à la retraite au delà du montant du crédit voté pour l'année courante.

Il déclare qu'il refusera l'examen de toute proposition de pension lorsque le crédit sera dépassé.

De plus, il recommande de conserver toujours une somme disponible pour liquider rapidement les pensions des veuves ou des fonctionnaires mis hors de service par suite d'un accident, d'une infirmité ou d'un acte de dévouement. Et cela, afin d'éviter les longs retards qui soulèvent trop souvent les légitimes protestations des intéressés.

BOURSES DE VOYAGE EN FAVEUR DES ÉLÈVES DES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Un concours pour l'attribution des bourses de voyage en faveur des élèves des Ecoles industrielles doit avoir lieu le 12 octobre prochain. Les candidats qui désirent y prendre part devront se faire inscrire, avant le 1^{er} octobre, au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES INSTITUTEURS

Le bureau de la société s'est réuni le 1^{er} septembre à la préfecture du Lot, sous la présidence de M. Delpech, inspecteur primaire, et a statué sur plusieurs demandes de secours. Il a attribué à Mme Asfaux, 30 fr. ; M. Garrigou, 20 fr. ; M. Faurel, 30 fr. ; Mlle Grégoire, 72 fr. ; M. Laval, 80 fr. ; M. Barriéty, 50 fr.

Le bureau a en outre décidé de verser provisoirement une somme de 500 fr. à la caisse des retraites, sauf à l'augmenter à la fin de l'exercice, si les ressources le permettent.

Plusieurs membres du bureau ont manifesté l'intention de proposer des modifications aux statuts lors de la prochaine assemblée générale et de faire appel à l'élément jeune du corps enseignant.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

La bibliothèque populaire vient de s'enrichir de 400 nouveaux volumes de romans, voyages, littérature, poésie. Ce nouvel achat porte à 1,750 le nombre de volumes que renferme notre bibliothèque populaire, fondée il y a quelques années à peine. Ce nombre serait plus important si certains lecteurs « n'oubliaient parfois » de rendre les ouvrages empruntés.

REMONTE

La commission chargée de procéder à l'achat

tin non plus. Tout était dans ma malle, à la place où j'avais rangé chaque chose ; c'est seulement en cherchant dans mon porte-feuille et en l'ouvrant que j'ai constaté le vol.

— Hum ! voilà un voleur bien soigneux ! Avez-vous seulement une idée du moment où le coup a été commis ?

— Non, c'est-à-dire... cela ne peut-être qu'hier dans la journée, car il est impossible qu'on se soit introduit dans ma chambre cette nuit pendant mon sommeil !

— Vous avez raison. Soupçonnez-vous quelqu'un au moins ?

— Qui pourrais-je soupçonner ? Je ne connais personne dans cette maison, sauf Maria Gross, qui me paraît une très honnête fille.

— Oh ! pour elle, il n'y a pas à y songer, je répondrais de sa probité ; d'ailleurs, elle est sortie hier matin en même temps que vous et a dû entrer en place tout de suite, car elle n'a pas reparu depuis... Mais attendez donc... ce Belge, votre voisin... C'est un individu dont la mine ne me dit rien de bon !...

— M. Jephke ! Il n'a pas quitté la crémérie hier de la journée.

— Il est facile de s'en assurer. En attendant je vais frapper à sa porte.

Mme Reuter eut beatambouriner, personne ne lui répondit.

— Il est sorti. C'est égal, je me défie de cet homme-là et, malgré ce que vous me dites, je vais descendre à la crémérie pour me renseigner plus sûrement.

Rosa accompagna la brave femme qui elle aussi se montrait fort ennuyée.

des étalons pur sang et demi-sang, pour l'année 1891, se réunira à Agen, le 29 septembre prochain, sur le cours du Gravier, à 8 h. du matin.

UN VRAI DÉLUGE

Une inondation, absolument imprévue, survenue dans le local du collège des jeunes fille de Cahors, dans la nuit du dimanche au lundi, a provoqué une certaine panique parmi les militaires logés provisoirement dans ce local.

Après le départ des élèves du collège pour les vacances, l'autorité municipale, sachant qu'elle allait avoir à loger, au collège, les réservistes appelés pour les manœuvres de septembre, avait fait enlever tous les meubles de cet établissement, y compris les robinets qui alimentent le lavabo, à l'étage supérieur.

La clef qui commande tous les robinets de l'établissement est placée au rez-de-chaussée, mais, par suite, soit d'une imprudence, soit d'une fumisterie, cette clef ayant été tournée tous les robinets du lavabo ont aussitôt vomi des torrents d'eau qui, bientôt, après avoir défoncé les plafonds, sont tombés en cascades dans les étages inférieurs. Il a fallu un certain temps avant de se rendre compte des causes de cette inondation imprévue, et ce n'est qu'à l'arrivée de l'architecte de la ville, qu'on est allé chercher en toute hâte, qu'il a été possible d'arrêter le torrent.

Une enquête est ouverte.

L'EXTRACTION DU BALLAST

L'extraction du sable dans le bief de la fontaine des Chartreux, pour le ballastage de la nouvelle voie ferrée de Cahors à Montauban, est terminée depuis mardi. Le volume du ballast extrait s'est élevé à environ 40,000 mètres cubes.

Les Allées des Soupirs et les terrains en bordure sur le Lot, si complètement bouleversés pour l'établissement d'une voie provisoire destinée à relier les bords du Lot à la ligne de Montauban, vont être remis en état.

LA FÊTE PATRONALE DE LABARRE

La fête patronale de la barre a eu lieu, dimanche dernier, sur la place Lafayette, en face du monument des mobiles du Lot.

Elle s'est prolongée jusqu'à après minuit, avec un entrain et une cordialité parfaites, ce qui n'a pas toujours lieu dans ces sortes de réjouissances.

La cavalcade à ânes et les chars ont eu un grand succès de curiosité.

Concours agricole de Cahors

Le concours agricole a eu lieu mardi, dans la grande chartreuse.

Un assez grand nombre d'exposants avaient répondu à l'appel de la Société agricole et industrielle du Lot. Nous comptons :

8 taureaux.

13 vaches.

19 bœufs.

2 verrats.

1 truie.

De plus, deux fabricants d'instruments agricoles ont exposé des charrues et des herses fort remarquables des amateurs.

Nous remarquons : M. le Préfet, président d'honneur, M. Costes, maire de Cahors, vice-président d'honneur, Rey, député, président, Andurand, vice-président de la Société agricole et industrielle du Lot, Dupuy, secrétaire, Laur,

— C'est toujours désagréable dans une maison honnête, ces choses-là, ne cessait-elle de répéter avec les signes de la plus vive contrariété.

A la crémérie, elle acquit la conviction que le Belge n'avait réellement pas bougé la veille, du matin au soir.

— C'est étrange, dit Mme Reuter, ce Jephke est la seule personne qui m'inspire des doutes ; les domestiques de l'hôtel sont chez moi depuis longtemps, et leur honnêteté est à l'épreuve ; quant aux autres locataires de la maison, ce sont tous des gens sûrs, incapable d'une mauvaise action. Ça ne fait rien, Mademoiselle, je puis me tromper, il faut que le coupable se retrouve, non seulement dans votre intérêt, mais encore dans le mien. Je vais vous conduire chez le commissaire de police, et vous déposerez votre plainte. Quel malheur que vous n'avez pas songé à me confier vos billets de banque.

— J'y ai bien songé, fit la jeune fille, mais trop tard ! hélas !

Le commissaire écouta avec intérêt la déposition de Rosa ; il se rendit sur le champ avec les deux femmes à l'hôtel Kléber, où il se livra à une enquête minutieuse à la suite de laquelle il conclut dans le même sens que Mme Reuter.

— C'est ce Belge qu'il faut rechercher, se dit-il.

Et il nota soigneusement le signalement de Jephke.

(A Suivre) A. SIÉGEL ET A. SIRVEN.

vétérinaire départemental, et la commission d'agriculture au grand complet.

Voici les résultats du Concours :

Taureaux

- 1^{er} Prix 150 fr., à M^{me} veuve Dissès, à Montcuq ;
- 2^e — 120 fr., à M. Brugalières, L., à Catus ;
- 3^e — 100 fr., à M. Vignals, à Labéraudie.

Vaches pleines ou suitées

- 1^{er} Prix 120 fr., à M. Combarieu, à Ste-Alauzie ;
 - 2^e — 100 fr., à M^{me} Capis, à Labéraudie ;
 - 3^e — 80 fr., à M. Jargean, à St-Pantaléon ;
 - 4^e — 70 fr., à M. Relhié, à Mercuès ;
 - 5^e — 60 fr., à M. Molinié, à Labéraudie ;
- Prime supplémentaire de 60 fr. aux vaches laitières de l'hospice de Cahors.

Bœufs

- 1^{er} Prix 40 fr., à M. Cavalé à Arcambal ;
- 2^e — 30 fr., à M. Oulié, à Lamadeleine ;
- 3^e — 24 fr., à M. Girma à Pradines ;
- 5^e — 15 fr., à M. Lacroix, à St-Henri-Cahors.

Verrats

- 1^{er} Prix 50 fr., à M. Redoulès, à Gigouzac ;
- 2^e — 40 fr., hospice de Cahors.

Truies

- 1^{er} Prix 60 fr., à l'hospice de Cahors,

Instruments agricoles

- 1^{er} Prix, ex-æquo : MM. Vielcazals, à St-Denis-Catus, et Vielcazals, Jean, à Catus, chacun 50 fr.

CONCOURS DE GREFFAGE A CAHORS

Liste des lauréats :

- 1^{er} prix 50 fr. à MM. Borredon A., à Mercuès.
- 2^e — 45 fr. David Michel, à Bégoux.
- 3^e — 40 fr. Chauport Félix, à Bouziès.
- 4^e — 35 fr. Guilhou R., à Cahors.
- 5^e — 30 fr. Lard J., à St-Denis-Catus.
- 6^e — 25 fr. Ticou Victor, à St-Henri.
- 7^e — 20 fr. Frayssi Joseph, à Craissac.
- 8^e — 15 fr. Bru A., à Labastide-Marn.
- 9^e — 13 fr. Lacaze Guillaume, à Cahors.
- 10^e — 10 fr. Peyre D., à Tour-de-Faure.
- 11^e — 9 fr. Cazes Antoine, à Grézels.
- 12^e — 8 fr. Blanié Louis, à Albas.

LA FOIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE

La foire du 1^{er} septembre, à Cahors, a été assez bonne. Les divers marchés étaient bien approvisionnés, sauf la halle aux grains.

Bœufs ou vaches amenés, 300 paires environ ; les gras se sont vendus à raison de 36 à 39 fr. les 50 kilogr.

Moutons exposés en vente, 500 environ ; les gras se sont vendus de 0,65 à 0,80 c. le kilogr. selon qualité.

Les petits porcs étaient nombreux, ils ont été vendus de 25 à 38 fr. pièce, selon la grosseur.

Le blé en vente a été vendu à raison de 20 fr. l'hectolitre.

Les volailles grasses se sont vendues de 0,70 à 0,80 c. le 1/2 kilogr.

Les canards, de 0,50 à 0,55 centimes.

Les œufs, de 0,65 à 0,70 c. la douzaine.

La laine, de 0,55 à 0,65 c. le 1/4 kilogr.

Pas de vols ni d'accidents à signaler.

CONTRAVENTIONS

Des contraventions ont été dressées contre les nommés : B. H., D. M., A. A. et R. J., bouchers à Cahors pour infraction aux règlements sur la boucherie.

Contravention a été également dressée contre la nommée A. A., épouse P. L., demeurant à Arcambal, pour tapage injurieux sur la voie publique.

CONSEIL DE GUERRE

Le maréchal des logis Bêteille, du 10 dragons, en garnison à Montauban, prévenu de voies de fait envers un inférieur, a été condamné à deux mois de prison.

DÉRAILLEMENT

Le train de Chalons à Verdun a déraillé, près Dombasles.

Le mécanicien et le chauffeur ont été seuls blessés.

DEUX VOLEURS DE TRICYCLE PINCÉS

Deux soldats du 3^e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Rochefort, qui avaient disparu emportant deux tricycles, loués par eux à Bordeaux, viennent d'être arrêtés à Périgueux.

Ce sont les nommés Audouineau, originaire de la Dordogne, et Noulet, des Deux-Sèvres. Au moment de leur arrestation, ils étaient revêtus d'habillements civils ; quant aux tricycles, ils ont été vendus l'un à Cahors et l'autre à Périgueux.

Ils seront traduits devant un conseil de guerre pour désertion à l'intérieur avec emport d'effets et auront également à répondre de l'abus de confiance qu'ils ont commis au préjudice de M. Busquet, de Bordeaux, auquel ils avaient loués les deux tricycles.

Figeac

Disparition. — Deux jeunes gens de la ville de Figeac ont disparu de leur domicile dans la journée de dimanche, 30 août.

Leurs parents supposent qu'ils ont dû prendre, à pied, la direction de Montpellier.

Ce sont les nommés :

1^{er} Adrien Breton, 15 ans 1/2, taille 1^m20, vêtu d'un costume de drap gris-bleu coiffé d'un bérêt maron, cheveux châtain, figure ovale, signe particulier : louchant parfois.

2^e Louis Vayre, 15 ans 1/2, taille 1^m20, vêtu d'un pantalon de drap du pays, percé dans le fond, blouse bleue, rayée, coiffé d'un chapeau feutre noir.

Prière d'aviser leurs familles.

Catus

La nuit dernière, le toscin et la générale réveillaient en sursaut les paisibles habitants de Catus, plongés dans les délices d'un premier sommeil.

Aux cris : « Le feu chez Lagaspie ! » poussés par intervalles et d'un ton lugubre par notre vaillant appariteur, toute la population affolée se précipitait bientôt vers le lieu de l'incendie.

Le feu avait pris dans un séchoir à prunes. On a pu se rendre maître du feu au prix des plus grands efforts, la commue ne possédant pas une pompe à incendie.

Lanzac

M. le Maire de Lanzac revenait lundi soir de Trignac en voiture. A un certain moment son cheval prit peur et s'emballa. Au tournant du Bouloux, la voiture versa et M. Goursolas s'est fracturé la jambe droite au-dessus de la cheville.

Greysse

Le sieur Lafon, propriétaire à Laperrière, revenant dimanche vers 5 heures de la fête votive de Greysse trouva la maison en désordre : des voleurs s'étaient introduits dans son domicile en brisant les volets d'une fenêtre et trois armoires avaient été vidées.

Les voleurs ont fait main-basse sur les couverts, la porte monnaie, le portefeuille et 11 valeurs.

Les brigades de Martel et Souillac sont à la recherche des malfaiteurs.

Bagnac

On annonce l'arrestation, dans le Cantal, de l'auteur du vol de la jument dont nous avons déjà parlé, commis au préjudice du sieur Jean Sauvagnac, propriétaire à la Ramondie, commune de Bagnac.

Ce serait un nommé Quié, âgé de 20 ans, de Montredon, son ancien domestique. Il avait, paraît-il, un complice qu'on recherche activement.

Quatre Routes

Dans la soirée de dimanche dernier, M. Carris, aubergiste aux Quatre-Routes, ancien gendarme, revenait à Aurillac avec une voiture non pourvue de lanterne.

A cent mètres de la maison, la voiture de Carris accrocha celle de M. Sourdoire, qui était chargée de huit personnes (famille Verniols). Un choc se produisit et les voyageurs de la voiture Sourdoire furent violemment projetés sur le sol. Plusieurs d'entre eux ont été contusionnés et deux ou trois assez grièvement blessés.

St-Bresson

Le nommé Louis Lacaze, âgé de 71 ans, propriétaire à St-Bresson, a la manie de placer dans des endroits cachés le fruit de ses économies.

Il y a quelque temps, il cacha dans un trou une somme de 160 fr. en pièces de 20 fr.

Dimanche dernier, ayant besoin d'argent pour son service, il alla directement à son trou, mais n'y trouva plus rien. Le vieillard, furieux, accusa sa bru et son petit-fils de ce détournement : ces derniers jurèrent qu'ils n'y ont pas touché.

FAITS DIVERS

L'exécution de François Baillet

L'assassin d'Aq, de Bert, de Merlimont et de Ronchin, condamné à mort par la cour d'assises du Nord, a été exécuté vendredi matin, à Douai.

Au moment où l'on est entré dans sa cellule, Baillet somnait encore. On lui a appris que son recours en grâce était rejeté et on l'a exhorté à mourir courageusement. Baillet regardant alors les différentes personnes qui étaient autour de lui, s'est écrié :

« Personne ne rigole donc ici. On ne chante pas ! Il faut mourir ? Eh bien ! qu'à cela ne tienne, vous n'en aurez jamais vu mourir comme moi. »

Pendant la toilette il a montré le même sang-froid et la même insouciance. Il a embrassé ses « moutons » et tous les gardiens. Il a dit à ses compagnons de cellule qu'il leur laissait ses vêtements et qu'il léguait son costume neuf au gardien qui l'avait soigné. Il a refusé de se confesser et de communier, disant qu'il était libre-penseur.

A deux reprises, il a adressé la parole à M^e Dooghe, le remerciant de ce qu'il a fait pour son

camarade et pour lui-même, et lui faisant observer que la justice n'avait pas été juste en ne condamnant pas Dutilleul à mort.

A un autre moment, il a dit encore : « Ces messieurs sont venus pour voir comment on coupe le cou à un homme. »

Il est 5 heures 12 minutes quand les portes de la prison s'ouvrent. Baillet apparaît au milieu de Deibler et de ses aides. Le col de la chemise est largement échanuré. La tête vacille sur les épaules, Baillet descend assez vaillamment les cinq marches. En arrivant sur la place même, il aperçoit la guillotine à quelques pas de lui. Aussitôt il crie d'une voix forte : « Vive la République ! » puis, baissant un peu la voix : « Mon camarade était aussi coupable que moi et il n'est pas exécuté. »

Les aides le saisissent et le jettent sur la bascule. La lunette tombe. Le couteau s'abat. Un jet de sang jaillit. La tête roule dans un panier, puis on l'envoie rejoindre le corps culbuté dans un autre panier, qu'on charge avec le cercueil vide sur un camion.

L'équipage file au grand trot vers le cimetière, escorté par un peloton de gendarmes. Il est alors 5 heures 15 minutes. Trois minutes à peine se sont écoulées entre la sortie de Baillet de la prison et le départ du convoi pour le cimetière.

Voici, d'après le *Grand Echo du Nord*, la dernière lettre que Baillet a écrite de sa prison. C'est une sorte de confession dans laquelle on retrouve les prétentions littéraires que nourrissait le guillotiné d'hier :

« Ma cause était jugée d'avance, et mes crimes m'avaient déjà condamné devant l'opinion publique. Je n'ai, du reste, rien nié, et les aveux mêmes des faits dont ma conscience ne pouvait plus supporter le cuisant fardeau auraient rendu ma condamnation inévitable.

« Avant que le président de la République décide de mon sort, je tiens à dire « que ma précocité perversité ne doit être attribuée qu'au seul manque d'éducation dont j'ai été victime dans mon enfance ».

« Non, je ne cesserai jamais de le répéter jusqu'à mon dernier soupir, la maison de correction n'a été pour moi, comme pour bien d'autres, qu'une triste maison de corruption.

« Malheur à la société qui tolère de semblables foyers ! Elle nourrit autant de vipères qui tôt ou tard lui déchireront le sein.

« Puisse mon exemple ouvrir les yeux à ces législateurs et leur faire porter remède à un mal que tout le monde déplore sans avoir le courage de le guérir ! »

ELECTRO-SUICIDE

Un électricien ajusteur, M. Charles Mercier, âgé de soixante-sept ans, vient de se suicider d'une façon originale, dans la chambre qu'il occupe au numéro 10 de la rue du Pot-de-Fer.

Depuis longtemps Mercier, qui soignait au moyen d'une pile électrique les malades atteints de maladies nerveuses, était tombé dans une profonde misère. Ses voisins lui venaient en aide, mais le malheureux était humilié de devoir ses ressources à la charité publique, et dimanche dernier il disait à un commerçant de la rue du Pot-de-Fer :

« J'ai beaucoup souffert dans ses derniers temps ; mais je sens que je n'irai plus bien loin.

Rentré chez lui, Mercier prépara la pile électrique de manière à obtenir le courant le plus intense possible, puis il saisit les deux fils et tomba foudroyé.

Ce n'est que dans la matinée d'hier que la concierge, ne l'ayant pas vu sortir, se décida à prévenir M. Lanet, commissaire de police. Dans la chambre du défunt, on trouva des lettres qui lui étaient adressées par des clients. Les unes l'invitaient à passer au domicile des signataires qui s'étaient bien trouvés du traitement par l'électricité ; d'autres au contraire, reprochaient à Mercier d'avoir aggravé les maux dont ils souffraient.

Le corps du malheureux Mercier était couché sur le sol, les poings crispés, la tête rejetée en arrière, les jambes ramenées vers la poitrine. La violence du courant avait provoqué une contraction générale des muscles, et son agonie, si brève, paraît avoir été horriblement douloureuse.

LA COLORATION DES FLEURS

Un horticulteur de Buenos-Ayres vient de découvrir le moyen de faire varier à volonté la couleur des fleurs. Il a exposé dans ses jardins des roses vertes, bleues ou violettes. Comme ce n'est pas un spéculateur, mais un amateur désintéressé il a communiqué libéralement son procédé. Il faut opérer sur des roses d'un blanc parfait. Pour leur donner la coloration bleue, il suffit d'arroser pendant tout l'hiver la plante avec une solution bleue de Prusse ; au printemps, la fleur éclot avec la nuance voulue. S'il s'agit au contraire de la rendre verte, c'est le sulfate de cuivre qu'il faut employer. Avis aux amateurs.

INSTITUTION VALETTE

MAISON HENRI IV

Cours et répétitions pendant les vacances à partir du 17 août.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Pour répondre aux demandes que nous ont adressées certains de nos lecteurs, nous croyons devoir faire connaître que le train express de la C^{ie} d'Orléans partant de Toulouse à minuit, arrivant à Paris, à 4 h. 28 du soir et admettant des voyageurs des trois classes est maintenu en circulation. Il n'est nullement question de le supprimer. Ce train passe par Capdenac et Brive.

AVIS

M. Planacassagne, père, peintre, boulevard Gambetta, n^o 91, en face le monument Gambetta, a l'honneur d'informer sa clientèle que, comme par le passé, il se charge de tous les travaux de peinture.

La séparation avec son fils Louis, n'implique aucune modification dans son travail, et l'un et l'autre travaillent aujourd'hui pour leur compte personnel.

Bourse de Paris

Cours du 2 septembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 75
3 0/0 amortissable.....	compt.	94 40
3 0/0 Emprunt 1891.....		96 »
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 20

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4500 »
CRÉDIT FONCIER.....	1245 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	482 50
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	552 50
EST (Chemin de fer).....	905 »
LYON.....	1487 75
MIDI.....	1291 »
NORD.....	1842 50
ORLÉANS.....	1535 »
OUEST.....	1060 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1410 »
CANAL DE SUEZ.....	2807 50
CANAL DE PANAMA.....	31 »
Etablissements DECAUVILLE.....	355 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	444 »
EST 3 0/0.....	439 »
MIDI 3 0/0.....	446 50
NORD 3 0/0.....	444 »
ORLÉANS 3 0/0.....	442 25
OUEST 3 0/0.....	443 »
SUD DE LA FRANCE.....	410 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	427 »
EST-ALGÉRIEN.....	419 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	590 »
— — — — — 4 0/0 1863.....	515 »
— — — — — fonc. 3 0/0 1877.....	396 »
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	478 »
— — — — — fonc. 3 0/0 1879.....	471 25
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	474 »
— — — — — fonc. 3 0/0 1883.....	419 »
— — — — — — 3 0/0 1885.....	467 »
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	65 50
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	520 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	98 30
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	97 15
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	41 »
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	324 »
LOMBARDS, 3 0/0.....	320 »
SARAGOSSE 3 0/0.....	387 50

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	670 »
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.....	470 10
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	702 0

BULLETIN FINANCIER

du 2 septembre 1891

La liquidation des valeurs a été l'occasion pour nos rentes et pour nos principaux titres d'une nouvelle avance. Les reports ont été bien entendus très modérés. Par contre, les valeurs internationales font contraste avec les nôtres et ont en général une tenue peu brillante.

Le 3 0/0 est à 95.82, le nouveau s'est réveillé aujourd'hui et s'avance à 94.25.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont bien tenues, mais les honneurs de la journée sont pour le Crédit Foncier qui s'avance à 1262.50.

La Banque de Paris est à 760. La Banque des Pays-Autrichiens a de bonnes tenues à 440.

Comme nous le disons plus haut les fonds étrangers n'ont pas bonne allure. L'Italien paraît s'immobiliser à 90,20. La hausse du change fait reculer le Portugais à 37 3/8 soit plus d'un point de baisse sur hier. L'Extérieure est faible à 71 1/4.

En Banque, les Valeurs de cuivre ne se relèvent pas. L'Alpine est à 185. L'action explosif Fortis est demandée à 125.

Sur la demande de divers syndicats agricoles, la *Compagnie d'Orléans* a soumis, le 6 mai dernier, à l'homologation de l'Administration Supérieure la proposition d'assimiler complètement les vendanges ou raisins écrasés en fûts aux vins en fûts, en leur appliquant, sans condition de tonnage, les barèmes et prix fermes des paragraphes 2 et 6 de son tarif spécial D n^o 6, qui ne sont actuellement applicables à ces mêmes marchandises que par wagons complets de 5,000 kilogr. ou payant pour ce poids.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Ba-

gnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Gérons, Salies-de-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 95 fr. — 2^e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 60 fr. — 2^e classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits

de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours... 400 fr.	75 fr.
Nantes...	125	96	Blois...	95
Angers...	116	87	Orléans...	95
Le Mans	116	85		71

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et *vice versa*.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet

d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Pèlerinage à Roc-Amadour

Billets d'Aller et Retour réduits de 40 0/0

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % sur le prix ordinaire des places :

Aux gares distantes de Roc-Amadour de moins 250 kilomètres.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse					De Toulouse à Paris					
	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Express 1 ^{re} classe		Express 1 ^{re} classe	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Express	Omnibus
PARIS.....	départ. 12 ^h m.	9 ^h m.	3 ^h 10 s.	7 ^h 40 s.	—	TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25	2 30	6 ^h 15	9 ^h 25
BRIVE.....	arrivée. 12 40	6 21	7 40	5 8	Omnibus	MONTAUBAN.....	3 24	4 30	7 30	10 50
	départ. 1 10	6 45	7 50	5 17	7 ^h 5	Fonneuve.....	—	4 43	7 43	11 3
Noailles.....	1 25	—	8 5	—	7 20	Albias.....	—	4 51	7 51	11 11
Chateaux.....	1 35	—	8 15	—	7 30	Réalville.....	—	4 59	7 59	11 19
Gignac-Cressensac.....	1 48	—	8 28	—	7 43	Caussade.....	3 49	5 11	8 11	11 31
SOULLAC.....	arrivée. 2 8	7 26	8 48	5 58	8 3	Borredon.....	—	5 21	8 21	11 41
	départ. 2 14	7 29	8 53	6 1	8 11	Montpezat.....	—	5 38	8 38	11 58
CAZOULÈS.....	arrivée. 2 21	—	9 —	—	8 18	Lalbenque.....	—	5 53	8 54	12 13
	départ. 2 22	—	9 1	—	8 21	Cieurac.....	—	6 1	9 2	12 21
Lamothe-Fénélon.....	2 35	—	9 14	—	8 34	Sept-Ponts.....	—	6 13	9 14	12 33
Nozac.....	2 45	—	9 24	—	8 44	CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 21	9 22	12 41
GOURDON.....	3 —	8 —	9 36	6 32	8 58		départ. 4 38	6 30	9 30	—
Saint-Clair.....	3 10	—	9 46	—	9 8	Espère.....	—	6 44	9 44	—
Dégagnac.....	3 22	—	9 58	—	9 20	Saint-Denis-Catus.....	—	6 57	9 57	—
Thédirac-Peyrilles.....	3 33	—	10 9	—	9 31	Thédirac-Peyrilles.....	—	7 11	10 11	—
Saint-Denis-Catus.....	3 45	—	10 20	—	9 43	Dégagnac.....	—	7 20	10 20	—
Espère.....	3 54	—	10 29	—	9 52	Saint-Clair.....	—	7 29	10 29	—
CAHORS.....	arrivée. 4 5	8 41	10 40	7 13	10 3	GOURDON.....	5 23	7 44	10 43	—
	départ. 4 20	8 47	—	7 20	7 25	Nozac.....	—	7 53	10 52	—
Sept-Ponts.....	4 31	—	—	—	7 37	Lamothe-Fénélon.....	—	8 2	11 1	—
Cieurac.....	4 47	—	—	—	7 55	CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 11	11 10	—
Lalbenque.....	4 56	—	—	—	8 4		départ. —	8 13	11 12	—
Montpezat.....	5 7	—	—	—	8 15	SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 20	10 7	8 2
Borredon.....	5 20	—	—	—	8 29		départ. 5 50	8 25	10 11	8 8
Caussade.....	5 31	9 31	—	8 4	8 40	Gignac-Cressensac.....	—	8 54	11 25	8 40
Réalville.....	5 40	—	—	—	8 50	Chateaux.....	—	9 5	11 54	8 51
Albias.....	5 48	—	—	—	8 58	Noailles.....	—	9 13	12 4	9 —
Fonneuve.....	5 56	—	—	—	9 7	BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 28	10 55	9 16
MONTAUBAN.....	6 11	9 58	—	8 30	9 23		départ. 7 1	—	11 5	12 27
TOULOUSE.....	arrivée. 7 55	11 10	—	9 29	—	PARIS.....	arrivée. 4 37 ^m	—	10 21 ^m	—

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 30	6 ^h 30	PARIS. — D.	5 ^h 50	12 ^h 30	7 ^h 45
Mercuès.....	6 50	1 4	6 53	— Express.	7 40	—	12 45
Arrêt Douelle	6 58	—	6 57	BORDEAUX.....	—	6 10	3 34
Parnac.....	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 55	3 30	9 11
Luzach.....	7 14	1 22	7 11	Fumel.....	8 47	3 38	9 11
GastelFranc.....	7 25	1 35	7 23	Soturac-Touzac	8 54	3 50	9 21
Arr ^t Prayssac	7 28	—	7 26	Duravel.....	8 59	3 59	9 25
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 41	7 34	Puy-l'Évêque.....	9 6	4 8	9 35
Duravel.....	7 43	1 54	7 41	Arr ^t Prayssac	9 13	—	9 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	GastelFranc.....	9 19	4 23	9 48
Fumel.....	8 —	2 13	7 58	Parnac.....	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Luzach.....	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX.....	3 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42	—	10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21 ^m	Mercuès.....	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 13	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

De CAPDENAC à CAHORS

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 30	5 22
Cabessut, halte	7 55	—	5 32	Lamadolaine.....	7 59	11 54	5 34
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42	Touac.....	8 10	12 18	5 46
Vers.....	8 12	12 21	5 50	Montrun, halte	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry.....	8 20	12 38	5 57	Cajarc.....	8 30	12 52	6 5
Conduché.....	8 32	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirq, halte	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 24	Conduché.....	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31	Saint-Géry.....	9 5	1 45	6 39
Cajarc.....	9 8	2 10	6 44	Vers.....	9 23	2 35	6 58
Montrun, hal.	9 18	2 24	6 54	Arcambal.....	9 51	2 56	7 6
Touac.....	9 27	2 45	7 5	Cabessut, halte	9 41	3 10	7 16
Lamadolaine.....	9 39	3 10	7 18	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27				

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, EZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MEMBRE DES PLACES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES DE 1876, 1889, 1894, 1904, 1906, 1910, 1913, 1922, 1925, 1931, 1934, 1937, 1939, 1947, 1954, 1958, 1962, 1967, 1971, 1975, 1980, 1984, 1988, 1992, 1996, 2000, 2004, 2008, 2012, 2016, 2020, 2024.

Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

A VENDRE

Un Phaéton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer. S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratiat.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

MALADIES DE LA PEAU

Les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LÉPINE, Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry, sont, d'après le D^r CAZENAVE, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau : Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres, etc. Dépôt Général à PARIS : Ph^o FOURNIER, 56, rue d'Anjou-Saint-Honoré. Vente en Gros : Labélonne, 99, rue d'Aboukir, Paris SE TROUVENT DANS TOUTES